
SAN JUAN – Réunion conjointe du NCSG et du Conseil d'administration de l'ICANN
Mardi 13 mars 2018 – 8h30 à 9h30 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

MATTHEW SHEARS : Bonjour à tous. Bonjour à tous. La salle est relativement vide, mais c'est parce qu'il est 8 h 30 et tout le monde s'est beaucoup amusé au gala hier soir. Donc nous sommes à la première séance de cette réunion avec le groupe des représentants des unités non commerciales et le Conseil d'administration.

Alors pour les scribes, nous allons faire un tour de table pour nous présenter. Nous allons commencer par Stephanie.

STEPHANIE PERRIN : Stephanie Perrin, Groupe des représentants des entités non commerciales.

FARZANEH BADI : Farzaneh Badii, Groupe des représentants des entités non commerciales.

TATIANA TROPINA : Tatiana Tropina, Groupe des représentants des entités non commerciales.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

RON DA SILVA : Ron da Silva, Conseil d'administration.

AYDEN FERDELINE : Ayden Ferdeline, Groupe des représentants des entités non commerciales.

GORAN MARBY : Goran Marby, ICANN org.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, Conseil d'administration de l'ICANN.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, Conseil d'administration.

MATTHEW SHEARS : Matthew Shears, Conseil d'administration.

RAFIK DAMMAK : Rafik Dammak, et également « Conseil d'administration ».

AVRI DORIA : Avri Doria, Conseil d'administration.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky, Conseil d'administration.

MATTHEW SHEARS : Nous allons passer directement aux questions, mais j'apprécierais énormément si on pouvait discuter plutôt que de parler des différents thèmes. Donc j'aimerais bien en fait entrer dans la discussion. S'il y a des questions de suivi, nous pourrions toujours le faire.

Nous avons cinq questions qui nous ont été envoyées de la NCSG. J'espère qu'on arrivera à toutes les traiter. Je sais que vous voulez d'abord répondre aux questions du Conseil d'administration, c'est ça ? Donc on va commencer par répondre à la première question est ensuite on passera à la discussion.

FARZANEH BADII : Donc je vais commencer par la deuxième question. Quels sont vos objectifs à long terme, les plus pertinents. À la NCSG, donc en fait, l'idée des buts à long terme, des objectifs à long terme-

Nous opérons sur la base de nos principes directeurs qui consistent à limiter la définition du DNS, que l'ICANN ne passe pas à la régulation de contenu. Donc à limiter les avis du GAC

autant que possible. Et puis, il y a également la question du RGPD et du WHOIS.

Donc à court terme, nous souhaitons- en fait, normalement, nous considérons les groupes, les différentes questions qui ont lieu au sein de l'ICANN. Nous essayons de donner nos valeurs dans les différents PDP.

Ce qui nous préoccupe, c'est l'adoption des recommandations relatives à la responsabilité, suggérées par le CCWG. Cette année, nous souhaiterions également permettre à nos membres d'être plus impliqués dans les politiques. Donc nous avons besoin davantage de bénévoles. Nous avons un cours sur les capacités, sur les compétences, pour aider les bénévoles à s'impliquer au sein de la NCSG.

Donc l'objectif général, c'est la domination mondiale. Non, je rigole.

MATTHEW SHEARS : Donc Farzi merci. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui je veux ajouter un point par rapport à tout ça ?

STEPHANIE PERRIN : Oui. Et puis on pourrait ajouter la paix dans le monde entier, n'est-ce pas ?

MATTHEW SHEARS : Des commentaires au Conseil d'administration par rapport aux objectifs à long terme pour 2018 ?

En fait, j'ai une question.

En ce qui concerne l'alignement par rapport aux priorités de la communauté, comment est-ce que vous assurez de vous aligner ? Est-ce que vous avez les ressources nécessaires pour donc respecter les priorités de la communauté ?

FARZANEH BADI : On vous a demandé de ne pas couper les budgets de manière à ce que nous puissions continuer de travailler. Et puis nous n'attendons pas simplement que tout tombe du ciel. Nous cherchons des ressources qui puissent appuyer notre travail ou permettre notre travail de bénévoles.

Nous essayons de travailler de manière stratégique lorsque nous soumettons nos demandes de budget supplémentaire, donc conformément à notre mission, conformément à ce que nous souhaitons faire pendant l'année.

GORAN MARBY : Est-ce que je peux poser une question ? Je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit par rapport au budget, mais il y a quand même

un point que je réfléchis de plus en plus. Et on en a parlé un petit peu dans les couloirs.

Donc 80 à 85 % du budget est fixe. En fait, ces décisions qui ont été prises à l'avance. Tout ce qui est la traduction, etc. Je ne critique pas, mais ça, ça fait partie du budget, mais ce n'est pas quelque chose qui change nécessairement. Dans ces 85 %, il y a donc le rythme des révisions. Et il y a quelque chose qui ressort dans la réunion. C'est que par exemple, l'année prochaine, on devrait avoir neuf révisions, avec une révision sur la responsabilité. Et dans le budget, c'est « 700 millions de dollars ». Nous avons fait le calcul.

Et donc si on- on pourrait avoir, en fait, quatre révisions par an, donc 1,2 million par an. De l'autre côté, on a le soutien du personnel. On ne peut pas engager des personnes pour 11 à 12. Donc on a un petit peu une structure. On a des consultants externes. Et ensuite, on réalloue les personnes lorsqu'il y a une chute, parce qu'on ne peut pas les faire partir tous les ans. En tout cas, ce n'est pas ce que nous souhaitons faire. Donc 700 000 USD.

Donc ma question c'est : qu'en pensez-vous par rapport au rythme des révisions ?

Et il y a un autre aspect. Depuis que je suis à l'ICANN, tous, vous m'avez parlé du problème de l'épuisement en ce qui concerne

les révisions. Trop de temps à se regarder le nombril et pas assez de temps passé sur les politiques. Donc ma question est la suivante : qu'en pensez-vous ? Ça, c'est les 85 %. On est obligé d'avoir un dialogue. Mais là, ça serait un dialogue du changement des statuts. Donc, comment le faire ? Il faut en parler.

Et puis quels sont vos points de vue par rapport à ces 85 % ? Stratégie des réunions, etc. dites non, en tout cas, quelles sont vos idées là-dessus. Merci.

Et je crois, pour vous dire la vérité, que vous dominez presque le monde.

STEPHANIE PERRIN :

Oui merci. Chris va sans doute écouter ce que je dis.

Je fais partie de l'équipe de révisions WHOIS, et en fait, on perd un peu son temps. On gaspille de l'argent. Je ne sais pas ce qu'en pense Chris, mais moi je suis épuisée parce que je passe mon temps là-dessus alors qu'on a toujours besoin d'avoir davantage de perspective. On avance. Alors pourquoi on passe son temps là-dessus ?

Lors de la dernière révision, il y a eu une liste de contrôle. Donc, faisons-le une fois que le problème est résolu.

Nous avons beaucoup de membres, mais nous n'avons pas énormément de personnes qui sont vraiment expertes dans les domaines précis. Et donc si ces personnes-là font partie de cinq comités, parce qu'on ne peut pas abandonner le RDS et la révision du WHOIS, et puis il y a le problème des conflits avec la loi. Je ne vais pas continuer de parler du WHOIS, mais ce n'est pas quelque chose qu'on fait en principe dans une entreprise. On dit bon, une seule révision cette année, et deux l'année prochaine. Et après, on passe aux sept, petit à petit.

FARZANEH BADII :

Farzaneh au micro. Alors en ce qui concerne les révisions, et ça, c'est mon point de vue personnel, on considère les statuts. Donc les statuts nous permettent d'effectuer ces révisions. Il doit y avoir des délais. Et il faut les faire. On ne peut rien faire d'autre. Alors maintenant, je ne sais pas où on en est actuellement. S'il y a quelque chose qui est urgent, s'il faut absolument faire cette révision.

GORAN MARBY :

Ça fait partie des statuts. Alors on ne va pas passer toute la réunion à en parler, mais il faut quand même répondre à cette question. C'est quelque chose d'obligatoire. Donc selon les statuts. Et donc, parfois les choses prennent un certain temps. Les révisions de l'organisation prennent parfois quatre ans et

elles sont à refaire tous les cinq ans. Donc ça, c'est un problème. Et à ce moment-là, on n'a pas le temps de mettre en application la révision.

Normalement, on devrait faire la vérification. Donc ça, ce n'est la faute de personne. C'est ce qui arrive un petit peu partout. La question, c'est qu'en fait on n'a pas le temps de faire la vérification. Et donc c'est une discussion qu'il faut avoir en tant qu'institution, au niveau général. Ce qu'on est en train de faire maintenant, c'est qu'on parle toujours des 10 à 15 % qui changent chaque année. On ne parle jamais des 85 %.

Alors je comprends votre critique par rapport au budget, parce que c'est important. Mais les 85 % que nous avons dans les statuts, les politiques, etc., tout ce type de choses, il faut m'en parler. Donc en fait, c'est vraiment là-dessus que je veux avoir votre point de vue. Ce n'est pas une décision. C'est moi qui vous pose la question. Si on le fait, on va publier un document pour consultation publique et tout y mettre.

TATIANA TROPINA :

Un bref commentaire par rapport à la révision. Je pense que l'approche pourrait être plus pragmatique, parce qu'une fois que l'on a rédigé les statuts, que les statuts sont adoptés, en général, on ne sait pas quel est le reste, la suite. Par exemple, il y a

l'ATRT2. On est dans la piste de travail 2. On travaille là-dessus. Donc il faut lancer la révision. C'était l'année dernière ça.

Mais d'un autre côté, je pense qu'il faut- il y a le problème de l'épuisement des bénévoles. Donc les gens se sont portés volontaires l'année dernière, mais le problème, c'est le temps. Donc je pense que la communauté et le Conseil d'administration doivent en parler de manière très honnête, très ouverte. Peut-être pourrait-on reporter certains travaux.

Moi j'ai participé au processus sur la responsabilité, et je pense franchement qu'on peut reporter la révision tant qu'on n'a pas adopté le cadre de travail pour la piste 2.

MATTHEW SHEARS :

Y a-t-il d'autres commentaires du Conseil ? Un dernier point.

Comme vous le savez, nous travaillons à la planification stratégique et aux buts à long terme. Donc si vous n'avez pas encore contribué à ce travail de la MSSI, ce serait bien parce que ce serait très utile.

Alors, nous allons maintenant passer aux questions pour le Conseil d'administration. Nous allons donc les afficher.

Alors, je ne sais pas si vous souhaitez présenter ces questions. Qui va présenter la première question ?

STEPHANIE PERRIN : Je vais m'occuper de la première question. J'aimerais en fait surtout en discuter plutôt que de trop présenter.

Alors d'abord, j'aime bien faire des blagues. Et je sais que les blagues de Goran sont toujours nulles, donc moi aussi je vais faire une blague nulle.

Donc pour moi, c'est un modèle spaghetti. Voilà ce que j'aimerais dire. C'est un modèle spaghetti. C'est un peu comme si vous jetez quelque chose contre le mur pour voir ce qui tient. Et en fait, par rapport à ce modèle, il a collé. Il est resté au mur. Donc c'est déjà une bonne chose. Donc je vous remercie, et peut-être que ce n'est pas parce que vous nous- je ne sais pas si c'est parce que vous nous écoutez aussi c'est autre chose, si vous avez éliminé toutes les mauvaises options que nous avons suggérées dans le premier modèle, mais il y a certaines choses que nous avons mentionnées lors du panel intercommunautaire hier.

Alors on ne va pas continuer à parler de cet accès sur plusieurs niveaux pour le GAC, mais j'aimerais mentionner quelque chose. Il y a des rumeurs. Les gens, en fait, parlent de l'accès en couches et de l'accès sur plusieurs niveaux. C'est différent. Et on parle de discrimination dans les couloirs.

Pour moi, c'est une nouvelle définition. Et s'il y a des gens qui parlent de cette manière, eh bien, il faut absolument définir les choses parce que ce n'est pas comme ça que les APD considèrent les choses. Donc voilà. Je souhaitais au moins amener le sujet. Mais ce que j'aimerais savoir, c'est comment vous voyez les choses se mettre en place. On a dit hier qu'il faut que ça soit multipartite. Nous pensons simplement que le GAC doit s'occuper des agences d'application de la loi. C'est énorme comme travail. Ça va prendre un certain temps. Donc Le GAC, ça suffit. C'est tout ce dont il doit s'occuper. Nous sommes chargés du reste, y compris la Cybercriminalité. Pour nous, les normes sont clés ; comment va-t-on y arriver sachant ISO, en général, ça prend cinq ans. Donc comment à votre avis est-ce qu'on va mettre ceci en place ?

GORAN MARBY : Je pense que vous voulez commencer, Matthew ? Je croyais que vous alliez prendre toutes les questions.

MATTHEW SHEARS : Après vous.

GORAN MARBY :

Donc je vais vous dire tout ce que je dis d'habitude, mais parlons du GAC surtout, parce que ça, c'est une question qui vous préoccupe.

En principe, le GAC ne devrait pas être opérationnel. Et ce n'est pas ce que nous prévoyons. Nous ne demandons pas au GAC de prendre des décisions sur l'application de la loi. C'est au pays de prendre ses décisions et, par le GAC, de nous fournir cette information. Donc Le GAC ne prend aucune décision par rapport à ça. Ce sont les gouvernements.

Autre chose. Nous avons demandé au GAC, et je vais vous expliquer pourquoi, de ne pas devenir opérationnel, mais de trouver un code de conduite. De définir un certain nombre de règles pour l'accès aux informations. Et ce code de conduite, donc, s'appliquerait à l'OMPI. Voilà un petit peu le processus. Donc ce n'est pas que le GAC va devenir un organe basé sur les opérations.

Alors, par ailleurs, on parle souvent du GAC qui fait partie de la communauté, qui a des règles spéciales. En fait, ce n'est pas comme ça que ça se passe. D'après ce que l'on sait aujourd'hui, et cela pourra changer, les APD qui font partie des gouvernements, qui ont en fait le même système de salaire, les APD font partie des gouvernements dans de nombreux pays. Et donc pour eux, l'ICANN c'est l'autoaccréditation. Et donc il nous

considère comme une organisation qui est vraiment faite de l'autoaccréditation. Est-ce que nous comprenons, et ça peut changer, c'est qu'il faut qu'il y ait implication des gouvernements. Donc nous avons une entité qui s'appelle le GAC, qui est constituée de gouvernements.

Mais, attention. Pourquoi est-ce que je fais ça ? La raison c'est que nous avons un ensemble de politiques dans les contrats, et je dois les respecter. Que je les aime ou pas, ces politiques, je dois les respecter. Et de l'autre côté, j'ai la loi. Donc il faut- en fait, je suis un petit peu entre les deux. Si par exemple, les politiques n'existaient pas, ou si les contrats n'existaient pas, je pourrais me comporter de manière différente. Et c'est ça l'équilibre à trouver.

Vous, vous n'avez pas à respecter cet équilibre. Mais si vous voulez changer les politiques, eh bien, nous devons poursuivre ce processus de politique. Sinon, il y a un manque de correspondance entre les politiques et le RGPD. Donc, oublions le WHOIS. Disons qu'il n'y a pas de WHOIS. Partons du principe qu'il n'y a rien. Donc il y a une ligne. Donc au départ, vous avez le sans modèle, aucun modèle, il faut avoir une diligence, il faut avoir en fait les tribunaux qui approuvent l'accès aux informations. Alors les politiques qui ont été définis par la communauté, nous essayons en fait de nous éloigner de ce premier point sur la ligne. C'est ça ? C'est une ligne. Et le RGPD

est à l'autre bout. Et nous en sommes au point où nous devons en être. Comme on l'avait dit il y a huit mois.

Je pense que le modèle est à peu près correct. Tout le monde n'est pas d'accord nécessairement, mais il y a des désaccords, des divergences d'opinions des deux côtés. Et certes, quelqu'un m'a demandé d'imprimer un T-shirt que je distribue avec cette question. Donc voilà où nous en sommes. Nous essayons d'être transparents. Nous avons envoyé ce livre de recettes aux APD et dans ce livre de recettes, toutes les questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre dans la communauté, nous l'avons posée à ces agences. À ces autorités. Parce qu'en fait, nous n'avons pas la réponse. Et nous allons ajouter d'autres questions qui ressortiront de la séance d'hier. Et nous avons essayé de voir si nous pouvons ajouter une séance supplémentaire où vous allez pouvoir poser vos questions spécifiques par rapport au livre de recettes sur le RGPD. Nous allons voir si c'est possible. Et ensuite, nous avancerons et nous parlons aux APD.

Il y a très peu de temps pour la mise en application. Et si nous n'avons pas de directives des APD, il y aura donc un risque et nous aurons un WHOIS fragmenté. Parce que si nous ne connaissons pas la réglementation et qu'il y a encore une fois des débats, l'ancienne loi sera appliquée. Et donc, nous savons que ces systèmes-là n'ont jamais été testés devant un tribunal. Et ça fait 20 ans que l'on travaille sur le WHOIS. Il n'y a jamais eu

aucun examen, aucun test de près. Nous ne savons donc pas. Mais nous savons, nous avons à peu près une bonne idée de ce que la loi dit à ce sujet.

Donc nous avons besoin de faire ça maintenant. C'est le risque que nous avons mis devant les APD. Nous avons une bonne relation avec eux maintenant. Nous respectons leur travail et nous espérons avoir plus de contributions très bientôt. Merci.

BECKY BURR :

J'aimerais parler des délais. Je pense que nous nous approchons de ces délais, mais nous ne savons pas exactement à quoi nous attendre et nous ne savons pas quand les choses vont être mises à exécution.

Cela fait plus de 20 ans son travail. J'ai mis une incitation pour amener les gens à la table. Le RG PDP au moins nous donne une incitation à travailler et à nous mettre à table pour travailler et pour avoir une conversation informée pour pouvoir atteindre un accord. Et la loi est là. Et nous savons qu'il n'y a pas de compromis, parce que la loi c'est la loi. Et ICANN doit se conformer à la loi.

Une fois que nous en saurons plus, nous savons que cela prendra du temps. De toute façon je pense que ça fait partie de la conversation d'org avec les DPA. On veut savoir si les DPA

peuvent participer de façon très claire pour nous donner des directives et répondre à nos questions. Nous devons avoir un processus d'élaboration de politiques informées pour que les gens ne nous disent pas forcément d'un côté le RGPD veut dire ça, et de l'autre côté de la salle on va nous dire le RGPD veut dire quelque chose de complètement opposé.

Nous, enfin du moins moi à mon avis, je me répète, nous devons avoir le RGPD dans la salle. Ils doivent être avec nous à la table.

STEPHANIE PERRIN :

Si nous vous parlons directement, c'est qu'on apprécie votre temps, votre intégrité. Mais je voudrais qu'on retourne vers la discussion donc que nous avons eue l'autre jour à la GNSO sur les PDP et sur la fatigue et la longueur de ses PDP.

En fait, il y a des acteurs qui sont payés par les clients et qui font de l'argent. Donc c'est juste. Ils représentent un point de vue. Moi, je représente un point de vue. Mais je ne suis pas payée bien sûr. Est-ce que vraiment on peut se le permettre, au niveau financier, dans ce cas-là. Ça continue et ça continue. Ça peut continuer pour toujours. Donc je ne suis pas une avocate, mais je regarde les émissions d'investigation à la télévision. C'est tout ce que je sais. C'est comme ça que je connais les bases. On a besoin de cela. On a besoin de vérifier cela parce que ça peut continuer pendant 10 ans. Il faut qu'on fasse quelque chose parce que-

Alors, le groupe RDS et avec Chuck Gomes, il n'a pas pu empêcher les gens de continuer à ignorer les faits et à chanter comme ça sans cesse. Je ne vais pas vous lire le document, mais je vais dire que c'est ridicule. Il faut absolument qu'on soit conforme. Il faut qu'on écoute. Il faut être diplomate. Il faut s'engager avec le DPA, avec le PDA. Mais je ne pense pas vraiment qu'ils peuvent venir à l'ICANN et participer au PDP et régler le RDS. Je ne pense pas qu'ils vont nous donner un cadre de travail.

GORAN MARBY :

Oui. Vous avez raison. Juridiquement, il est difficile pour les Européens, ou du moins les gouvernements européens, mais c'est le même problème qu'il y a au GAC cette semaine. Pour donc les membres individuels au GAC, il est très difficile de participer légalement au PDP, parce qu'ils sont des serviteurs civils de chez leurs pays. Ils sont payés par les citoyens qui payent leurs impôts, et ils ont des instructions par rapport à leur gouvernement. Donc ils ne sont pas- ils doivent rester dans la conversation, mais il y a des attentes. Donc l'APD n'est pas une autorité européenne. Non. Les APD et les autres autorités européennes ont des réglementations en place très spéciale sur la question. C'est une question que nous devons traiter avec tout le monde et de façon égale.

Après les nouvelles lois et l'article 29, donc, en ce moment c'est un arrangement qui est volontaire. Ils nous ont envoyé donc un courrier, après l'article 29, qui a donc commencé le dialogue. Lorsque le Conseil et la protection des données- le Conseil sur la protection des données a donc plus de pouvoir juridique que les APD individuels. Je pense que nous, en tant qu'institution, devons trouver les manières d'agir qui soient meilleures, avec les gouvernements, pour mieux comprendre. Il y a des choses dont on a besoin pour protéger notre mission. Nous devons savoir comment interagir. Nous ne le faisons pas toujours de la bonne manière. Nous voulons que tous les acteurs soient dans la salle lors des discussions et nous voulons aussi avoir une perspective technique. Nous voulons assurer que l'ICANN ne devient pas une organisation politique.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il des commentaires de quelqu'un ? Cherine, vous voulez prendre la parole ?

CHERINE CHALABY : STEPHANIE, vous avez aussi parlé d'autre chose. Vous parlez des membres, du PDP, de l'efficacité, les délais, la chronologie. Est-ce que vous avez parlé de ça ? N'est-ce pas ?

Oui. Vous avez dit qu'il y avait trop de personnes qui participaient. Il y a des gens qui sont payés et d'autres pas.

STEPHANIE PERRIN :

Je pense que c'est une faute fondamentale pour moi dans le modèle multipartite si vous représentez donc - je ne vais pas parler des gardes la propriété intellectuelle, mais pourquoi n'en parlerons-nous pas ? Ils sont là par exemple pour présenter leurs clients. Ils sont souvent payés pour représenter leurs clients. Ça fait partie de notre modèle. Ils ont zéro incitation pour arriver à des compromis. Il n'y a pas une façon plus facile pour faire participer les gens, pour qu'il vienne faire ça et ça et ça et ça. Ils ne sont pas payés pour- ils sont payés pour faire ce qu'ils ont à faire pour leurs clients.

Donc comment est-ce qu'on passe outre cela ? Sur le RDS, je dois dire que c'est vraiment frustrant. On leur donne un document sur lequel beaucoup de personnes ont travaillé très longtemps. Ce sont des gens bénévoles qui ont beaucoup travaillé. Par exemple, sur le Berlin groupe. Et maintenant, la validité du document est en discussion. Voyons. Ce n'est pas possible. Le temps passe. Les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres vont devoir fermer le WHOIS s'ils ne trouvent pas de compromis qui fonctionne. Nous avons un code de conduite qui est antique. Il faudrait qu'on change les normes de ce code de

conduite. Il doit y avoir des audits qui soient mis en place, des protocoles qui soient stricts, des personnes qui soient limitées dans leur travail. Je peux continuer comme ça pendant longtemps. Vous voyez ce que je veux dire.

Il faut que la société civile- ne pas vouloir gaspiller leur temps pour venir à l'ICANN. Et un des services de valeur ajoutée peut-être celui-ci. Les forces de l'ordre utilisent leurs produits, le produit de ces opérateurs de registres ou distributeurs.

MATTHEW SHEARS : STEPHANIE, écoutez. Il faut continuer.

STEPHANIE PERRIN : Oui. C'est un vrai problème.

FARZANEH BADI : Alors j'aurais fait un commentaire sur le RGPD. C'est dommage qu'on ne puisse pas mettre l'accès à plusieurs niveaux avant que la loi soit mise à exécution. Nous l'avons dit dans toutes les lettres que nous vous avons envoyées. Nous sommes préoccupés de la fragmentation des données. Nous demandons s'il y a des chances que nous puissions passer donc à ce modèle à plusieurs niveaux avant que cette loi passe. Ensuite, nous pourrions mettre en place donc un modèle à plusieurs accès, avec plusieurs

niveaux. Et ainsi, la communauté sera beaucoup moins préoccupée par ce modèle, comme elle le fait aujourd'hui.

Nous nous préoccupons sur un modèle qui ne pourrait pas être amélioré à l'avenir. Je me demande s'il serait possible de mettre en place donc ce modèle numéro 3.

CHRIS DISSPAIN :

Oui, Goran. Je dois répondre à cela.

Le premier résultat serait celui-ci. Nous allons collaborer pour établir un modèle et en même temps nous allons maintenir le statu quo. Oui c'est possible.

Deuxième possibilité serait que nous obtenions des directives de la part des APD pour nous aider à faire des changements minimums.

La troisième possibilité c'est que rien ne se passe. Que nous n'obtenions aucune aide. Et ce qui se passera, c'est que nous allons nous réfugier en tant qu'entité commerciale dans un environnement très fermé. Parce que c'est sécurisant. Le problème est que cela va causer de la fragmentation. Il y aura des personnes qui vont tout fermer et d'autres ne vont fermer que quelque chose. Serait dangereux de toute façon. Et nous n'aurons plus le contrôle. Nous devons donc avoir des personnes qui viennent vers nous et qui contribuent.

MATTHEW SHEARS : Farzi, vous voulez poser la prochaine question ? Vous voulez qu'on passe aux commentaires ?

FARZANEH BADI : Je voudrais parler de tout cela. Nous avons travaillé sur la juridiction. Et nous en avons parlé durant la piste de travail 2. Nous avons soulevé des questions sur lesquelles il n'y avait pas eu de discussion à l'ICANN avec la communauté et cela est lié aux sanctions sur l'accès au DNS. Les recommandations de ce groupe ont ainsi facilité l'accès pour les titulaires de noms de domaine et pour les clients.

Nous pensons que c'est dans la mission de l'ICANN de faciliter l'accès des clients au DNS et que tout devrait être fait de façon à soulager toutes sortes d'obstacles à propos de cet accès. Je faisais partie de ce groupe avec Tatiana et d'autres membres. Et nos membres ont vraiment soutenu ces recommandations. Lorsqu'il s'agit des commentaires publics, et on en a parlé déjà avec le Conseil quand on a parlé des recommandations, nous avons demandé que nous puissions avoir un avis favorable et voir si tout cela pourrait être adopté d'une manière complète. Après c'est la période de commentaire public. Les réponses, surtout lorsqu'il s'agissait de la licence OFAC, n'étaient pas très positives. Donc c'est frustrant.

ICANN devrait faire tout ce qu'il peut pour faciliter les choses et remplir sa mission. Nous étions donc surpris par le comportement pas très positif. Si vous regardez les commentaires du Conseil sur le document, il y a des commentaires qui sont surlignés en orange et qui disent oui nous soutenons telle ou telle inquiétude. Et pratiquement tous les commentaires du Conseil sont un petit peu orange et jaune. Ce n'est jamais vert. Alors je voulais juste vous demander quels sont vos plans, qu'allez-vous faire.

MATTHEW SHEARS : Je vais passer la parole à Avri.

AVRI DORIA : Je pense que la réponse sur l'opportunité est liée au fait que le Conseil et ICANN org auront besoin de voir un ensemble de recommandations pour bien comprendre comment les choses fonctionnent. Et qu'il y aura donc un processus d'apprentissage sur ce sujet une fois qu'on aura compris combien de temps ça prend, comment ces faits, combien ça coute, etc. Nous allons pouvoir comprendre les priorités. Je ne pense pas que la réponse voulait dire non, nous ne sommes pas en faveur de ce que vous voulez. Non. La question c'était qu'est-ce que cela va prendre. Combien cela va couter ? Combien cela va durer ? Comment cela va avoir un impact sur d'autres personnes ? Ce n'est pas que le

Conseil n'a pas soutenu. C'est parce qu'on ne savait même pas comment tout cela fonctionnait, donc il doit y avoir quand même une étape initiale de recherche pour savoir quels sont les faits, pour savoir combien ça va coûter, combien de temps ça va durer.

FARZANEH BADI :

Oui. C'est très bien. Je vous remercie. Je suis contente que je vous aie répondu à ma question. C'était pour moi une réponse positive.

Cependant, quand il s'agit de l'accès au DNS, les pays qui viennent- les gens qui viennent de pays où il y a des sanctions savent que leurs noms de domaine peuvent être confisqués. Donc les licences OFAC ne donnent pas forcément- ne facilite pas les choses pour certains bureaux d'enregistrement. On devrait considérer les coûts d'opportunité dans ce cas-là. Je sais que c'est un processus compliqué; on ne sait pas exactement comment. Il faut obtenir une licence OFAC. Nous devons faire une recherche là-dessus.

Dire toujours que oui, nous devons vérifier le coût de telle ou telle chose n'est pas suffisant. J'aimerais que vous ayez une approche un peu plus modérée. Oui bien sûr on voit que vos inquiétudes sont valides. Mais nous devons aussi considérer que c'est un processus incertain.

Merci.

AVRI DORIA : Oui. Il y a peut-être eu une meilleure façon d'approcher les choses. Vous savez le cout d'opportunité c'est une façon de parler des choses très business. Il faut voir ce qu'on peut faire et comment on peut le faire dans un délai déterminé. Il faut voir ce qui est pratique. Oui. Mais vous avez raison.

RAFIK DAMMAK : Avri, je ne voulais pas vous rendre la vie difficile, mais peut-être pourrions-nous parler des recommandations de la piste de travail 2 encore une fois, parce que nous avons vu qu'il y avait des commentaires de la part de tous les sous-groupes. Il y avait des discussions sur les budgets, sur les réductions de couts, etc. Donc c'est une inquiétude. Est-ce que cela va être mis en œuvre ou pas ? Si nous ne pouvons pas avoir d'assurance de la part du Conseil, c'est un problème. Nous savons qu'il y a des problèmes de budget, mais nous devons considérer les sous-groupes avec lesquelles nous travaillons, nous devons les prendre en compte. Et nous devons leur donner des informations sur les mises en application. Si nous ne pouvons pas les réassurer sur ce qui va se passer, c'est problématique. Il faut que l'on ait une idée de ce qui va se passer et savoir si le budget est un des critères qui rentrent en jeu pour approuver ou pas la recommandation.

CHERINE CHALABY : Le Conseil va rencontrer les deux coprésidents du groupe de travail cette semaine ainsi que les rapporteurs. Et donc l'objectif de la réunion il est double. Premièrement, donc nous allons parler des recommandations d'une manière générale, toutes les recommandations, pour voir si les commentaires du Conseil sont cohérents avec la recommandation. Et sinon, quelles sont les différences d'opinions et comment faire.

Nous pensons qu'il n'y a pas beaucoup de divergences en fait. Nous avons effectué l'exercice dans deux ou trois domaines. Et nous pensons que c'est une question de principe, surtout en ce qui concerne l'intérêt public et ce que cela veut dire. Donc nous allons avoir cette discussion de manière très franche et très ouverte. Comme je l'ai dit, nous sommes tous dans la même situation. Ce n'est pas que les gens souhaitent que le processus soit retardé. Il n'y a aucune raison de retarder le processus.

Deuxième chose. La mise en œuvre. Nous avons adopté une résolution, je ne sais plus trop quand, mais à un moment par rapport au WS2. Et donc en principe, on avait dit, que par principe, on accepterait toutes les recommandations tant que l'intérêt public était respecté. Et s'il y avait une recommandation que l'on n'approuve pas, il fallait qu'il y ait les deux tiers du Conseil qui votent pour ne pas l'approuver.

Ce que dit le Conseil, c'est que nous avons besoin avant de prendre une décision définitive d'un plan de mise en œuvre du point de vue des couts, qui nous viennent de la part de notre PDG. Par exemple, que nous sommes d'accord sur toutes les recommandations. Est-ce qu'on les met en œuvre toutes, en même temps, quel que soit le cout ? Ou alors quelles que soient les ressources ? Ou alors est-ce qu'on établit un calendrier sur trois ou quatre ans ? Alors ce n'est pas encore très clair. Je n'ai pas vu la totalité du projet. Mais d'une manière générale, je pense que nous sommes relativement d'accord. Il y a encore quelques domaines à justifier. Et puis il y a la question de la mise en œuvre.

Donc il y a en fait une ambiance assez positive et c'est ça qui est important à la base. Et nous allons travailler de manière collaborative pour arriver à une bonne entente sur les étapes à venir.

GORAN MARBY :

Parfois on m'accuse, mais en général c'est parce que je respecte les statuts. Il faut qu'il y ait une proposition de budget et ce sera la communauté qui décidera. C'est difficile pour le Conseil de dire voilà comment on va faire les choses. Si c'était une question d'argent, tout revient au budget. Et ce budget approuvé en fin de compte par la communauté. Par le processus de communauté

habilité. Donc je crois que le message à la base est le suivant. Ce n'est pas vraiment une question de budget. C'est une question de savoir comment établir le dialogue. C'est une question de calendrier. C'est une question de savoir comment tout ceci qui représente beaucoup de travail pour la communauté peut être mis en place. Donc il faut vraiment penser à cette mise en œuvre. C'était un petit ajout par rapport à ce qu'a dit Cherine.

CHERINE CHALABY :

Encore une petite chose. Par rapport au WS1, on a vraiment creusé dans le fonds de réserve 36 millions quand même, pratiquement. Et maintenant, le fonds de réserve, nous n'allons plus utiliser pour financer le WS2.

Donc nous devons pouvoir le faire dans le cadre de l'exploitation de base. Donc il y a des limites en termes de calendrier. Il faut trouver les moyens de mettre ceci en place. Il n'est pas du tout responsable de dire, « Bon allez, je prends tout le fonds de réserve et je finance la piste de travail 2 ». Ce n'est pas responsable du point de vue financier. Donc il nous faut trouver d'autres moyens de planifier les choses et le faire de manière intelligente et raisonnable.

Est-ce que vous êtes d'accord là-dessus ? Oui. Tout à fait.

GORAN MARBY : Mais continuons la discussion.

MATTHEW SHEARS : Nous avons déjà parlé du budget à plusieurs reprises. Donc maintenant, on pourrait peut-être passer à la question 3. Farzi ou Ayden ? Ayden ? Ayden, allez-y.

AYDEN FERDELIN : Alors, excusez-moi. Pour vous, je crois que cette question a déjà été traitée au forum public, mais dans le budget, il y a un certain nombre de réductions qui ont un impact direct ou indirect sur notre travail relatif aux politiques. Et notre réussite dépend d'un certain nombre de facteurs. Et donc entre autres, les ressources qui nous permettent de participer dans le processus d'élaboration des politiques. Donc, nous souhaitons attirer votre attention sur l'impact que ces réductions budgétaires ont sur nous si elles sont approuvées.

Donc dans le budget qui a été proposé, les demandes de budget supplémentaire sont réduites des deux tiers. Et il y a également l'élimination du CROP. Et pour nous, ce sont deux programmes qui sont importants pour l'information de nos membres et pour l'information des parties qui nous intéressent par rapport aux différentes politiques de l'ICANN. Nous utilisons ces programmes pour renforcer les capacités, pour mieux être impliqués dans les

questions relatives aux politiques à l'ICANN, et pour recruter également les volontaires, les bénévoles qui participent au modèle multipartite de l'ICANN.

Et donc nous pensons que la réussite de ces programmes est évidente si on va regarder un petit peu ce qui s'est passé au fil des années. Par exemple, l'année dernière, nous avons publié 31 commentaires publics. L'année d'avant, c'était uniquement 7. Et ce n'est pas uniquement grâce au CROP. Nous l'avons certes énormément utilisé pendant l'exercice passé. Nous ne l'avons pas utilisé par le passé. Et nous avons également utilisé plus les demandes budgétaires supplémentaires qu'auparavant. Donc ce sont des ressources que nous avons exploitées pour avoir plus d'influence, pour mieux travailler. Alors certes, il y a des coupes budgétaires. Nous ne sommes pas en train de vous dire que nous devons être protégés contre tout ça. Mais ce qui est important, c'est que ces coupes budgétaires ne doivent pas uniquement avoir un impact sur nous. Ils doivent avoir un impact sur tout le monde.

Alors j'aimerais savoir si vous êtes d'accord par rapport à ça. Est-ce que ces réductions budgétaires doivent être appliquées de manière uniforme et égalitaire dans toute la communauté, et pas uniquement avoir un impact sur nous ? Merci.

RON DA SILVA :

Alors pour répondre à votre question, est-ce que le Conseil d'accord avec ces réductions budgétaires ? Nous n'en avons pas encore parlé de cette manière. Nous sommes en cours de considération. Nous avons donc tout ce feed-back. Tous ces commentaires de la communauté. Nous allons les prendre en considération. Et même chose pour les demandes budgétaires supplémentaires. Et nous allons ajuster la proposition de budget en fonction de ce que nous attendons avant de l'amener devant le comité financier et devant le Conseil d'administration. Donc nous en sommes vraiment au début du processus. Le Conseil n'a pas forcément tout pris en compte.

Mais par rapport à ce que vous avez mentionné pour votre communauté et par rapport aux questions de financement, vous avez donc le programme des boursiers, le financement du CROP et les ABR. Je crois qu'à la base, ce que l'organisation a fait dans la proposition, c'est de se concentrer sur les exigences fondamentales de participation aux réunions de l'ICANN. Le CROP, c'était plutôt externe. Et également les couts nécessaires pour les réunions de l'exercice 2019 sont plus élevés. Donc nous voulions nous assurer que les gens peuvent quand même participer aux réunions, venir sur place pour les réunions de l'ICANN. Mais ça coûtait plus cher, donc cette proposition de budget s'assure que tous les financements nécessaires pour les déplacements pour se rendre aux réunions sont assurés.

On en a parlé un petit peu hier. Il y a moins de membres de personnel qui vont participer aux réunions, et c'est justement ce qui permet de contrebalancer ces augmentations du coût des réunions. Donc voilà un petit peu ce qui se passe.

Alors par rapport à votre question, nous allons effectivement y repenser au niveau du Conseil d'administration et nous apprécions beaucoup le sentiment que vous avez exprimé, la préoccupation qui existe dans la communauté par rapport à cette partie du travail.

AYDEN FERDELINE :

Oui. J'aimerais ajouter quelque chose. Premièrement, la communauté ne choisit pas les lieux des réunions. Donc le fait que des lieux plus chers aient été choisis, c'est quelque chose qui ne nous appartenait pas. Le CROP, par contre, a disparu sans que la communauté soit consultée. Et donc du point de vue procédural, pour nous, c'est quand même inhabituel.

Alors je change un petit peu la question. Je pense que je l'ai mal posée. Mais c'est un sentiment général que je souhaite avoir. Pour vous, est-ce que les réductions budgétaires doivent être en fait équitables dans toute la communauté ? Ma perception, c'est qu'il y a une augmentation du coût du personnel alors que le soutien apporté à la communauté, les ressources allouées à la communauté ont baissé. En tout cas, c'est la perception.

En fait, on a perception qu'ICANN org ne reconnaît pas la valeur du travail des bénévoles. Je ne dis pas que c'est mon sentiment, mais c'est ce qui existe. C'est ce que disent les gens.

GORAN MARBY :

Justement, c'est très bien. Parce que ça me permet de vous donner un petit peu mon point de vue.

Par rapport aux réunions, il me dit par la communauté que nous devons aller dans le monde entier. Et il y a des lieux qui coutent plus cher que d'autres. Et je crois qu'on n'est jamais allé au Japon, n'est-ce pas? Même chose. On est allé dans les pays arabes pour la première fois la dernière fois. Donc ça, c'est quelque chose dont il faut qu'on discute. Si vous pensez qu'il faut qu'on change cette rotation, il faut qu'on en parle sein de la communauté.

Et puis, dans cette salle actuellement, nous avons nos traducteurs extraordinaires. Nous avons eu 299 séances à cette réunion qui pour beaucoup ont été interprétées. Vous savez, parfois les gens ont besoin de venir à six heures du matin. Et les gens doivent quand même dormir. Donc même les réunions, tout ceci est très important. Et puis tout ce que nous faisons, ce que Sally fait, ce que toute l'équipe des réunions fait, tout ceci est à l'appui du modèle multipartite. Mais il y a des limites budgétaires. Donc il faut choisir. Nous avons choisi de faire la

réunion ici. Je crois que c'est important. Et donc il y a un cout à cela.

Donc par exemple, éliminer un jour aux réunions, ça a un impact sur le budget. ICANN org, son seul objectif, c'est d'être au soutien de la communauté en fait. On a augmenté les dépenses pour les voyages de 13 % pour la communauté. Et nous avons réduit les voyages pour le personnel. Je crois que c'est de 10 %. Parce qu'en fait, cela coutait plus cher. Donc c'est ce qu'on fait au niveau des chiffres. C'est ce que je souhaitais vous expliquer.

Pour l'exercice 2019, nous avons réduit les couts internes de 18,6 millions. Donc 6,5 % du budget total. En matière d'efficacité, nous faisons les choses différemment. Nous avons déplacé certains morceaux. Et pour l'exercice 2019, nous n'avons pas ajouté beaucoup de personnes au personnel. Donc tout ça, c'est mécanique. Si vous avez l'impression peut-être que je me défends.

Mais je suis le premier à reconnaître que nous n'avons jamais eu l'opportunité de parler de ceci de manière adéquate dans la communauté. J'aimerais bien qu'on puisse en parler, parce qu'à la base, moi, je dois vous composer un budget. Et après, ce n'est pas une décision. En fait, ce qu'on fait, c'est qu'on va vous demander vos commentaires. Et ensuite, au Conseil d'administration, on considère tous les commentaires. On essaie

de les incorporer, de faire un exercice d'équilibre. Et ensuite, on a une autre proposition du Conseil d'administration qui vient en fait des commentaires de la communauté habilitée.

Et plus on en parle- et la proposition, en fait, c'est d'avoir un processus de deux ans du budget pour qu'on n'ait vraiment un dialogue par rapport aux priorités de l'ICANN en tant qu'institution. Parce que, personnellement, et là je parle en mon nom personnel si vous le permettez, c'est que nous travaillions trop sur la mécanique. Et finalement, la communauté n'a pas le temps de réagir. Et moi, je n'ai pas le temps de faire mon travail non plus. Parce que les délais sont trop courts. Il faut 15 mois pour établir un budget de 12 mois, parce qu'on s'occupe également du budget IANA, et on vous a demandé vos commentaires là-dessus. Ça, ça fait partie du budget total de l'ICANN. Donc je pense qu'il faut mieux réfléchir à ça. Le dialogue, il doit être continu. C'est ça qui est important.

MATTHEW SHEARS : Goran. Ensuite Cherine.

FARZANEH BADI : Pardon. Je voulais simplement mentionner qu'il faut qu'il y ait un mécanisme qui permette de voir un petit peu quel est l'impact et l'utilisation des services et voir si ces services ne sont

pas utilisés. À ce moment-là, on peut réduire les couts. Par exemple, l'interprétation. Si l'interprétation n'est pas utilisée, si on peut mesurer ceci, et bien il faut couper ses couts. Mais il faut voir les chiffres. Il faut voir qu'il y a une mesure ; si ces services ne sont pas utilisés, eh bien on n'a pas à les fournir.

CHERINE CHALABY :

Je vais être rapide. Je vais être bref. Mais ce que je souhaitais dire, c'est que si j'étais à votre place, je comprendrais exactement votre point de vue. Parce que vous êtes là et vous voyez ce que vous, vous faites, ce dont vous avez besoin, CROP, etc. et vous vous dîtes pourquoi moi je ne peux pas faire mon travail. Et c'est exactement ce que je ferais si j'étais à votre place.

Maintenant, mettez-vous à ma place ou à la place de Goran. Il a le monde entier qui lui dit exactement la même chose. Enfin. Plutôt des choses qui sont un petit peu dispersées. En fait, les gens ont des préoccupations. Leurs propres préoccupations. Et lorsqu'il y a des réductions de budget, les gens sont toujours mal à l'aise parce que tout le monde cherche à faire tout ce qu'il peut pour faire son travail. Les gens ne sont pas là pour s'amuser. C'est compliqué.

Et donc il faut qu'il y ait quelque chose qui soit amélioré dans le processus. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Mais mettez-vous à la place de Goran ou à ma place. Nous allons donc

rassembler cette fois-ci tous les commentaires. Tout sera pris en compte. Et on va essayer autant que possible d'établir un équilibre entre les responsabilités fiscales et les désirs que nous avons tous, que les bénévoles, la communauté, participent de manière efficace au sein d'ICANN.

Alors ce ne sera pas parfait à 100 %, mais nous vous écoutons. Nous vous entendons. Et nous prenons en compte toutes vos préoccupations. Merci.

MATTHEW SHEARS : Je crois qu'on a pratiquement terminé. Donc STEPHANIE, 10 secondes s'il vous plaît.

STEPHANIE PERRIN : Oui. Juste 10 secondes. Alors, apparemment, je ne peux plus parler du COSO.

Il nous faut un retour sur investissement. Une évaluation de retour sur investissement à procéder de manière rapide. Mais ce qui se passe, c'est qu'en fait, tout notre temps et dans les révisions et on ne les fait pas de manière adéquate. Donc il faut évaluer par exemple les services de traduction et voir quel est le problème. Et pas en cinq ans. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci beaucoup STEPHANIE. Désolé, nous n'avons pas pu passer aux deux dernières questions. Mais donc nous vous répondrons par la suite. Merci beaucoup.

GORAN MARBY : J'apprécie beaucoup ce dialogue. Le dialogue a été excellent d'ailleurs. Merci. Et en plus, c'était vraiment un dialogue qui a eu lieu très tôt ce matin. Donc bravo.

MATTHEW SHEARS : Merci à tous. Nous avons terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]